

« On ne lâchera rien sur la santé des tout-petits »

GRADIGNAN La municipalité soutient une démarche environnementale forte pour ses crèches. Le projet reste d'associer les autres services dans cette même démarche

RECUEILLI PAR PATRICK FAURE
p.f@ure@sudouest.fr

Annie Burbaud est médecin en charge de la prévention au sein de l'Agence régionale de santé (ARS). Elle est aussi conseillère municipale déléguée à la petite enfance à Gradignan. Transposant son activité professionnelle sur sa commune de protection de l'environnement auprès de la petite enfance, qu'elle entend faire partager aux autres services de la Ville.

« Sud Ouest » Quelle est l'origine de cette démarche ?

Annie Burbaud Nous avons participé, en 2015, à une expérimentation menée par l'Agence régionale de santé, en même temps que six autres crèches de l'agglomération. Un audit a été effectué, puis un guide de recommandations édité pour l'accueil des enfants de zéro à 3 ans dans un environnement sain.

De quelles mesures s'agit-il précisément ?

L'objectif consiste à réduire la présence de substances toxiques dans l'environnement intérieur

« 300 000 nouvelles molécules chimiques ont été répertoriées depuis les années 50 »
Cela porte sur cinq postes : l'air intérieur, les produits de nettoyage, les produits d'hygiène de l'enfant, les jouets et loisirs créatifs (peinture, pâte à modeler, etc.), ainsi que les contenants alimentaires.

Comment mettez-vous cela en pratique ?

C'est un énorme travail de recensement. Il est très compliqué de lire les étiquettes des produits pour savoir ce qui est bon ou pas. Nous avons pas que 300 000 nouvelles molécules chimiques, dont les nanoparticules, ont été répertoriées depuis les années 50. Par exemple, la peinture avec ses composés organiques volatiles (COV). Par delà



Annie Burbaud (à gauche) aux côtés d'Élodie Mico, responsable d'une crèche municipale et référente pour la santé environnementale. PHOTO P.F.

bération en conseil municipal, la municipalité a donc élargi la liste de notre marché d'achats, en ajoutant des produits éco-certifiés. Et il faut que ces produits, les équipes municipales apprennent à les utiliser.

Quels exemples précis de ces changements ?

Nous faisons disparaître la vaisselle en plastique des crèches ; pour le lavage des mains, nous n'utilisons que du savon et de l'eau, pas des lingettes pleines de produits chimiques ; il faut aussi revoir le mobilier. Quant aux loisirs créatifs, les fabricants ne donnent pas la composition des produits, alors nous achetons avec le logo Enfants de moins de 3 ans. Dans les crèches, nous utilisons 35 produits, aujourd'hui seulement huit et nous respectons les doses à ne pas dépasser. Cela réduit aussi les coûts. Tout cela ne nous facilite pas la tâche, mais on ne lâchera rien ; cela fait partie des

priorités du maire, la santé des tout-petits.

Avez-vous un projet plus large sur la commune ?

L'objectif est de transposer cette démarche sur le secteur maternel et élémentaire, jusqu'aux seniors, plus les cuisines des services techniques, d'hygiène et d'achats. En dehors du personnel de la petite enfance, tous les agents municipaux intéressés sont formés.

Cela devient une philosophie de travail.

Il y a très peu de personnes formées à la santé environnementale. Ces choix questionnent aussi sur nos pratiques personnelles. De plus, nous informons les parents. Il faut d'abord agir sur le terrain ; si on attend une décision au niveau national, nous n'arriverons à rien. C'est tout simplement de la santé publique.

AGGLO PRATIQUE

« SUD OUEST »

Standard. Tél. 05 35 31 31 31.
Rédaction Bordeaux. 23, quai des Queyries.
33 100 Bordeaux.
Tél. 05 35 31 31 31.
Fax: 05 35 31 26 79
gfronde@sudouest.fr
Publicité. 23, quai des Queyries.
Tél. 05 35 31 27 05.
Fax: 05 35 31 27 09.
Distribution du journal à domicile. Pour recevoir le journal sans supplément de prix, ou pour tout renseignement sur votre abonnement, contactez-nous par mail.

NUMÉROS UTILES

Allô enfance maltraitée. Tél. 119.
Accueil sans-abri. Tél. 115.
Infodroits. Tél. 05 56 45 25 21.
MDP Handicapés.
Tél. 05 56 99 69 00.
SOS Femmes
battues. Tél. 05 56 40 93 66.
SOS Amitiés. Tél. 05 56 44 22 22.
SOS suicide. Tél. 05 56 02 24 01.
Département. Tél. 05 56 99 33 33.
Région. Tél. 05 57 80 00.
CPAM Gironde. Tél. 36 46.
Don du sang. Tél. 0 800 74 41 00.

ADMINISTRATION

QUALITÉ DE L'AIR

Mercredi

36 /100
BON

Source: <http://www.atmo-nouvelle-aquitaine.org/>

Comps-Franc-Pommies. Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 15 h 30, liquidation rocherfrancc@franc-pommies.fr

ARLETTE GRUSS
11 JANVIER 11 FÉVRIER
BORDEAUX
PLACE DES QUINCONCES

Sur place, avant ou après le spectacle, BRASSERIE DU CIRQUE

www.cirque-gruss.com

JEUDI 11 JANVIER	10H00	14H30	19H30
VENDREDI 12 JANVIER	14H00	17H15	GALA
SAMEDI 13 JANVIER	14H00	17H30	20H30
DIMANCHE 14 JANVIER ⁽¹⁾	14H00	17H30	19H30
MARDI 16 JANVIER	14H30		
MERCREDI 17 JANVIER	14H30		
JEUDI 18 JANVIER	14H30		
VENDREDI 19 JANVIER	14H00	17H15	19H30 ⁽²⁾
SAMEDI 20 JANVIER	14H00	17H30	19H30
DIMANCHE 21 JANVIER	14H00	17H30	20H30
MARDI 23 JANVIER	14H30		
MERCREDI 24 JANVIER	14H30		
JEUDI 25 JANVIER	14H30		
VENDREDI 26 JANVIER	14H00	17H15	19H30 ⁽²⁾
SAMEDI 27 JANVIER	14H00	17H30	19H30
DIMANCHE 28 JANVIER ⁽¹⁾	14H00	17H30	20H30
MARDI 30 JANVIER	14H30		
MERCREDI 31 JANVIER	14H30		
JEUDI 1 ^{er} FÉVRIER	14H00	17H15	19H30 ⁽²⁾
VENDREDI 2 FÉVRIER	14H00	17H30	19H30
SAMEDI 3 FÉVRIER	14H00	17H30	20H30
DIMANCHE 4 FÉVRIER	14H00	17H30	19H30
MARDI 6 FÉVRIER	14H30		
MERCREDI 7 FÉVRIER	14H30		
JEUDI 8 FÉVRIER	14H00	18H00	19H30 ⁽²⁾
VENDREDI 9 FÉVRIER	14H00	17H15	19H30
SAMEDI 10 FÉVRIER	14H00	17H15	20H30
DIMANCHE 11 FÉVRIER	10H00	14H00	17H15

⁽¹⁾ Les spectacles sont réservés au public de 10h à 17h dans le cadre de la visite de la médiathèque. ⁽²⁾ Spectacle à tarif réduit.